



NEWS: Renforcement des mesures pour lutter contre le démarchage

Par ESP

Bonjour à tous,

A la veille d'une nouvelle année, de nouvelles règles vont encadrer mieux le démarchage en 2023.

Concernant la rénovation énergétique, le CPF (Compte Personnel de Formation), les numéros appelants commençant par 06 et 07, heures et jours prévus, courrier électronique ou papier.

Vous pouvez cliquer
ci-contre:[url=https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/renforcement-des-mesures-pour-lutter-contre-le-demarchage-abusif]
https://Démarchage abusif[url]

En émettant le souhait que la suite de ce post reste sereine et objective.

Par ESP

... Et la DGCCRF renforce sa communication sur ses mesures d'injonction.

[url=https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/presse/communiqu/2022/CP_publicite_injonctionDGCCRF.pdf?v=1672420591]https://economie.gouv.fr/DGCCRF/30_12_2022[url]

Par TUT03

Bonjour

et merci pour ces messages

bonne journée et bonnes fêtes

Par ESP

Merci et meilleurs v?ux également.

Par yapasdequoi

Merci pour ces infos.

La nouvelle est intéressante, mais en pratique, sera-t-on plus tranquille ? Permettez moi d'en douter.

Bonne année à tous.

Par jodelariege

bonjour et bonnes fêtes à tous

je suis sur Bloctel pour mon téléphone fixe et portable et sur liste rouge pour les annuaires écrits ou internet :déjà ça limite les appels même si ça ne les élimine pas tous.

sur mon portable je bloque systématiquement tous les appels indésirables (on les reconnaît vite...) et j'ai beaucoup moins d'appels indésirables : cette semaine 2 seulement...et grâce (ou à cause) de ma petite micro entreprise dont on trouve le numéro sur internet...

donc je pense que les nouvelles mesures vont aussi limiter les appels vers les personnes qui ont des téléphones fixes

avec numéros dans les annuaires , principalement les personnes âgées.

Par ESP

Bonjour Jo,

Moi également, je n'ai plus aucun appel sur le fixe, mais une recrudescence de la part des FAI sur le mobile (fibre incluse).

Fixe ou mobile, chaque fois que j'ai un appel, je demande à être radié des listes de démarchage faute de quoi je ferai un signalement, cela semble fonctionner également.

Par AGeorges

Bonjour,

Ces dispositifs me paraissent tout à fait judicieux.

Le fait d'y avoir adjoint des mesures punitives dissuasives est encore un plus.

Le signalement de chacun reste un élément indispensable pour réduire les contrevenants.

Merci ESP, pour ce dispositif de veille juridique qui me semble particulièrement utile dans le contexte de changement actuel. A reproduire !

AGeorges

Par ESP

Je l'espère et c'est pourquoi je participe activement à la lutte. Ces avancées sont permises grâce aux remontées faites.

Les pouvoirs publics, les députés, ne peuvent pas tout faire sans information. Plus nous serons nombreux, plus la réglementation deviendra efficace.

Par ESP

[url=https://www.cnil.fr/fr/spam-phishing-arnaques-signaler-pour-agir#:~:text=Vous%20pouvez%20signaler%20ces%20escroqueries,%2Dsignalement.gouv.fr.]https://www.cnil.fr/fr/spam-phishing-arnaques-signaler-pour-agir#:[/url]